

Certified Canadian Family Educator Program (CCFE)

“Family education provides opportunities for individuals of all ages to learn about the many aspects of human development and family life from womb to tomb.”

Rosemary C. Reilly, CCFE



Canadian Association of Family Resource Programs (FRP Canada)
www.frp.ca

What is the Certified Canadian Family Educator program?

Initiated in 1993 by Family Service Canada, the CCFE program continues to promote excellence in services and programs for families, through the certification of Canadian family and parent educators. As part of the certification process, applicants undergo a peer review and a documentation assessment regarding their:

- academic and training qualifications;
- work experience as a family or parent educator (min 150 hrs required);
- demonstrated strengths across a spectrum of skills and knowledge;
- commitment to continuous professional development.

What are the benefits of certification for family educators?

- Use of the CCFE designation
- Certification as an experienced, qualified and effective professional working in the field of family education
- Recognition through an objective and thorough process managed by FRP Canada
- Acknowledgement of professional ethics, values and commitment to continuous learning
- Opportunities to share ideas, expertise and resource materials with members of the network

How to apply for certification

The application process provides an opportunity for describing formal and informal training and practical experience in several areas including:

- individual, child and family development;
- interpersonal relationships;
- parenting;
- adult learning and education;
- group process and facilitation;
- workshop and program design.

Applications are accepted twice a year by April 30th or September 30th. The application fee of \$175 (\$25 of which is non-refundable) includes your first year's certification fee. CCFEs pay an annual certification fee of \$50, due April 1st.

Successful candidates are required to recertify every five years.

Complete application information available at www.parentsmatter.ca/CCFE.

For further information:

Canadian Association of
Family Resource Programs (FRP Canada)
707 - 331 Cooper Street
Ottawa, ON K2P 0G5
Tel (613) 237-7667 Fax (613) 237-8515
Toll free: 1-866-637-7226
Email: info@frp.ca
www.frp.ca www.parentsmatter.ca

Programme d'agrément des éducatrices et éducateurs familiaux du Canada (EFAC)

*L'éducation familiale fournit
l'occasion aux gens de tout âge
de se renseigner sur les divers
aspects du développement
humain et de la vie familiale, de
la naissance à la mort.*

Rosemary C. Reilly, EFAC



l'Association canadienne des programmes de
ressources pour la famille (FRP Canada)

www.frp.ca

Qu'est-ce que le programme d'agrément des éducatrices* familiales du Canada?

Créé en 1993 par Services à la famille-Canada, le programme d'EFAC continue à promouvoir l'excellence en matière de services et de programmes destinés aux familles en agréant des éducatrices familiales et parentales au Canada. Dans le cadre du processus d'agrément, les candidates sont soumises à un examen par les pairs et à une évaluation de documents faisant foi de :

- leur formation et leur éducation;
- leur expérience professionnelle en tant qu'éducatrice familiale ou parentale (minimum de 150 heures est requis);
- leurs compétences et leurs connaissances;
- leur engagement à l'égard du perfectionnement professionnel continu.

Quels sont les avantages de l'agrément pour les éducatrices familiales?

- Utilisation de la désignation EFAC
- Agrément à titre de professionnelle expérimentée et qualifiée dans le domaine de l'éducation familiale au Canada
- Reconnaissance obtenue par le biais d'un processus objectif et approfondi qui est géré par l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada)
- Attestation de l'éthique et des valeurs professionnelles, ainsi que de l'engagement envers le perfectionnement continu
- Occasions de partager ses idées, son expertise et ses ressources avec d'autres membres du réseau

**Afin d'alléger le texte, le féminin sera utilisé sans aucune discrimination dans cette publication.*

Comment présenter une demande d'agrément?

Dans sa demande d'agrément, la candidate indique la formation formelle et informelle obtenue ainsi que l'expérience pratique acquise dans différents domaines dont :

- le développement de l'individu, de l'enfant et de la famille;
- les relations interpersonnelles;
- le parentage;
- l'apprentissage et l'éducation des adultes;
- le processus et l'animation de groupe;
- la conception d'ateliers et de programmes.

Les demandes sont examinées deux fois l'an. Les dates limites pour soumettre une demande sont le 30 avril et le 30 septembre. Le droit d'agrément unique est de 175,00 \$, ce qui inclut une portion non remboursable de 25,00 \$. Les éducatrices familiales agréées paient un frais annuel de 50,00 \$, dû le 1er avril.

Les candidates ayant obtenu leur agrément sont tenues de renouveler leur agrément tous les cinq ans.

Les formulaires de demande sont disponibles au www.parentsvouscomptez.ca/EFAC.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

l'Association canadienne des programmes de
ressources pour la famille (FRP Canada)

707 - 331 rue Cooper

Ottawa (ON) K2P 0G5

Tél. : (613) 237-7667 Téléc. : (613) 237-8515

Sans frais : 1-866-637-7226

Courriel : info@frp.ca

www.frp.ca www.parentsvouscomptez.ca